

LA HOLLANDE ET VOLTAIRE : MYTHES ET RÉALITÉS

Patrick Neiertz

CELLF 16-18 (UMR 8599)

Cet article propose un état actuel de la recherche sur le mythe voltairien d'une nation hollandaise ayant acquis sa liberté par elle-même, pratiquant la tolérance religieuse et opposant à un sol ingrat, menacé par la mer, la prospérité conquise par le commerce international. Il utilise dans cette perspective les résultats de la recherche antérieure, en particulier l'ouvrage fondateur de Jeroom Vercruyse, *Voltaire et la Hollande*¹, qui analyse l'image des Provinces-Unies dans l'œuvre du philosophe, et l'ouvrage plus récent de Kees van Strien, *Voltaire in Holland*², fruit d'une recherche historique approfondie sur la réception de la présence et des œuvres du philosophe français aux Pays-Bas néerlandais.

Le voyage aux Provinces-Unies est chronologiquement le premier des grands voyages voltairiens. Mais il est aussi le premier des parcours initiatiques qui ont permis à Voltaire de convertir ses convictions morales en philosophie politique. À cet égard, on le sait, plusieurs pays européens lui ont servi de banc d'essai, en raison de leurs caractéristiques sociales et institutionnelles, et de leur altérité au regard du modèle français. De leur observation, il a tiré ses pensées sur l'exercice du pouvoir souverain, le consentement des citoyens à l'impôt, la séparation du spirituel et du séculier, l'égalité des divers états sociaux, la place du progrès économique dans le consensus social, etc.

Toutefois, ces sources exogènes interviennent dans des conditions très diverses : une tranche de vie de plusieurs années passées en Angleterre, en Prusse (ou plus exactement à la cour de Prusse), dans la république de Genève ; à l'inverse, de la Russie, le philosophe aura une connaissance uniquement épistolaire et livresque. Entre ces deux extrêmes se situe la Hollande (c'est-à-dire les Provinces-Unies de l'époque). Durant la première moitié de sa vie, Voltaire en acquiert une excellente connaissance documentaire, il noue plusieurs contacts professionnels, artistiques et intellectuels. Et sans y vivre durablement, malgré la tentation qu'il en eut parfois, il y fait plusieurs séjours, entre 1713 et

1 J. Vercruyse, *Voltaire et la Hollande*, SVEC, n° 46 (1966).

2 K. van Strien, *Voltaire in Holland*, Louvain, Peeters, coll. « La République des Lettres », 2011.

1743. Outre son antériorité, la Hollande représente donc un cas singulier du voyage voltairien. Sur une plage de trois décennies, elle nous offre les traces d'une confrontation entre l'esprit (la connaissance par le livre ou la conversation épistolaire) et le voir, l'entendre, le ressentir (les sens du voyageur étranger au pays qui l'accueille). S'il existe un éventuel *modèle hollandais* dans le panthéon politique voltairien – ce qu'attestent les très nombreux fragments s'y référant dans l'œuvre et la correspondance –, il est le produit d'un métissage entre deux modes du voyage philosophique : le voyage empirique de l'observateur des mœurs et le voyage immobile de l'historien.

Dans une première partie seront rappelées brièvement les données biographiques des voyages de Voltaire aux Provinces-Unies ; dans la seconde partie, nous tenterons de peindre la dialectique entre la représentation mythique de l'intellectuel et l'expérience vécue que le tourbillon du voyage voltairien ne laisse pas de produire.

92

Voltaire a effectué cinq séjours en Hollande, occupant au total environ douze mois de sa vie répartis sur trente années. Le premier, dont les divers biographes n'ont retenu que l'aventure romanesque avec Mlle Dunoyer, dite Pimpette, a duré apparemment trois mois, de septembre à mi-décembre 1713 à La Haye³ ; on peut supposer que François-Marie Arouet y a surtout fréquenté les milieux diplomatiques. Il les retrouvera en 1743 avec un évident appétit d'influence relationnelle et de participation aux affaires d'État.

Il retourne aux Provinces-Unies à l'automne 1722, en compagnie de Mme de Ruppelmonde, pour un séjour d'un mois précédé d'une halte à Cambrai puis à Bruxelles⁴. Le voyage a un double objectif littéraire : rencontrer, pour la première fois, Jean-Baptiste Rousseau, à Bruxelles, et recruter un éditeur hollandais pour *La Henriade*. Mais le voyage est aussi une expérience hédoniste : Marie-Marguerite de Ruppelmonde, veuve riche et sensuelle, assure pour quelques semaines à son poète-compagnon une vie plus que fastueuse. Vie sociale intense à Cambrai et à Bruxelles, vie euphorique de travail et de loisirs à La Haye et Amsterdam. Voltaire est très heureux durant ces quelques semaines hollandaises : il monte avec le libraire Le Viers le projet d'une édition somptueuse de *La Henriade*, vendue par souscription, qui ne verra jamais le jour, et rédige pour sa compagne la première version de l'*Épître à Julie*, future *Épître à Uranie* (qui sera le prétexte de la brouille avec Jean-Baptiste Rousseau sur le chemin du retour⁵). Physiquement et moralement au mieux, Voltaire s'ouvre, en ce mois

3 VST, t. I, p. 43-45.

4 *Ibid.*, p. 115-121.

5 *Ibid.*, p. 120-121.

d'octobre 1722, à la réalité anthropologique du pays dont il est l'hôte. Il note ses observations sur la géographie, sur l'économie et sur les mœurs dans une lettre à Mme de Bernières qui est beaucoup plus qu'une relation de voyage et sur laquelle nous reviendrons dans la seconde partie⁶.

Le philosophe ne retrouvera la Hollande pour une troisième fois qu'en 1737. Mais entre-temps la nation batave est devenue pour lui un sujet d'étude livresque. J. Vercruyse a relevé dans le catalogue de Ferney et celui de Saint-Pétersbourg cent trente-trois ouvrages consacrés, partiellement ou en totalité, aux Provinces-Unies ou émanant d'auteurs hollandais : littérateurs, savants, théologiens⁷. Parmi eux, trente-huit ouvrages d'histoire et de politique sont probablement aux sources de l'étude des origines politiques et économiques de la civilisation néerlandaise, que l'on retrouvera dans l'*Essai sur les mœurs* puis dans *Le Siècle de Louis XIV*. Nous y reviendrons également.

Lorsqu'il entreprend ce troisième voyage, en décembre 1736, les circonstances du départ diffèrent beaucoup des deux premiers séjours. Vu de Hollande, tout d'abord, Voltaire n'est plus seulement le jeune poète dramatique auréolé du succès d'*Cedipe*. Il est un homme de lettres confirmé sur la scène tragique par *Zaïre* et, en cette même année, par *Alzire* ; si toutes ses pièces n'ont pas encore été jouées sur la scène hollandaise, leur réputation a été amplement rapportée par les gazettes littéraires du pays, elles ont été éditées par les libraires hollandais (notamment Gosse, Néaulme, Desbordes, Ledet)⁸ et, pour *Zaïre* et *Brutus*, déjà traduites en néerlandais⁹. Cet engouement du public se vérifie dans les inventaires des bibliothèques de citoyens lettrés¹⁰. Le poète et philosophe français est également connu pour les polémiques et difficultés diverses qui ont entouré la diffusion, en général clandestine, de textes aussi peu orthodoxes que les *Lettres philosophiques*, l'*Épître à Uranie* ou *La Pucelle*. Enfin, les gazettes des Provinces-Unies, qu'elles soient francophones ou néerlandophones, ont la même propension que leurs consœurs françaises à relater par le menu les jalousies et controverses de la République des Lettres. Cette année 1736 les a vu gloser l'affaire Jore et, surtout, la virulente querelle entre Voltaire et Jean-Baptiste Rousseau¹¹. L'image du philosophe, à son retour en terre hollandaise, est donc un composite de grand talent littéraire, de sulfureuse irrégion et de vindicte hargneuse envers ses ennemis.

6 Voltaire à Mme de Bernières, 7 octobre 1722 (D128).

7 J. Vercruyse, *Voltaire et la Hollande*, op. cit., p. 67.

8 Voir Marjolein Hageman, *La Réception du théâtre de Voltaire dans les Provinces-Unies au XVIII^e siècle*, thèse en cotutelle soutenue le 15 septembre 2010 (Université Paris-Sorbonne et Université de Leyde), p. 189.

9 K. van Strien, *Voltaire in Holland*, op. cit., p. 37.

10 M. Hageman, *La Réception du théâtre de Voltaire dans les Provinces-Unies au XVIII^e siècle*, op. cit., p. 223-244.

11 K. van Strien, *Voltaire in Holland*, op. cit., p. 246-314, *passim*.

Deuxièmement, Voltaire assigne cette fois à son voyage un ambitieux projet professionnel. Il a engagé avec les libraires Étienne Ledet et Jacques Desbordes le chantier d'une édition collective de ses œuvres, la première qu'il va superviser en personne. Il a aussi pour ambition de renforcer la préparation des *Éléments de la philosophie de Newton* en suivant le cours du philosophe, mathématicien, astronome de grand renom et érudit newtonien Willem Jacob 's-Gravesande à l'Université de Leyde.

Cependant, et troisièmement, ces motivations rationnelles sont précipitées en action irrationnelle par la fébrilité, proche d'une certaine panique, qui saisit Voltaire en cette fin d'année 1736. À l'humiliation que représentent pour lui les conséquences financières du dénouement de l'affaire Jore, à la fureur que causent les coups bas de Desfontaines dans le conflit avec Rousseau, à l'inquiétude née des incessantes accusations d'irréligion proférées à son encontre par les milieux dévots, s'ajoute à l'automne la malheureuse affaire de la circulation intempestive du poème *Le Mondain*, plaidoyer mandevillien d'une rare insolence hédoniste qui aurait dû rester privé. Craignant pour sa liberté – à tort semble-t-il –, le poète abandonne ce qu'il nomme le « paradis terrestre » de Cirey¹² et s'enfuit vers les Pays-Bas dans la nuit du 8 au 9 décembre, tout en couvrant ses traces, voyageant sous pseudonyme et laissant croire qu'il se dirige vers Londres et la Prusse où l'invite déjà son nouveau correspondant, le prince royal¹³.

Ce troisième séjour va durer deux mois, de Noël à fin février¹⁴. Par beaucoup d'aspects, il sera également très heureux. Voltaire est fêté à Amsterdam par la communauté des belles-lettres¹⁵ ; il y travaille chez Ledet où, écrit-il, « j'employais sept ou huit personnes par jour [...] j'étais seul à les conduire¹⁶ ». À Leyde également, lorsque sa présence est révélée, on le voit très entouré par les étrangers de passage ; il y fait probablement la connaissance de Mme de Bentinck¹⁷ ; à l'Université, il fréquente le corps enseignant et développe une relation fructueuse avec le physicien Pieter van Mussenbroeck et surtout 's-Gravesande, avec lequel Voltaire restera en contact jusqu'à la mort de ce dernier en 1742. À Utrecht, il noue une amitié, qui durera jusqu'à Berlin, avec Boyer d'Argens.

D'autres aspects du séjour sont, pour lui, plus sombres. Tout d'abord, le revers de médaille d'une presse libre est qu'aucun censeur ne l'empêche de spéculer,

12 Voltaire à Formont, 23 décembre 1737 (D1410) ; Voltaire à Richelieu, 12 janvier 1739 (D1766).

13 Frédéric de Prusse à Voltaire, 8 août 1736 (D1126).

14 *VST*, t. I, p. 335 et 394.

15 Voir le témoignage de Jean-Baptiste de Boyer d'Argens (*Lettres juives*, t. V, 1738, Préface), cité par K. van Strien, *Voltaire in Holland, op. cit.*, p. 37.

16 Voltaire à Mme de Chambonin, c. 10 février 1737 (D1282), lettre citée par K. van Strien, *ibid.*, p. 44.

17 Voir K. van Strien, *ibid.*, p. 27.

d'interpréter ou d'inventer les faits et gestes d'un personnage aussi controversé que Voltaire, ce que les extraits des gazettes reproduits par K. van Strien illustrent abondamment. Mais surtout la relation avec l'organisateur de l'édition des *Œuvres complètes*, Étienne Ledet, d'abord excellente durant le séjour de janvier-février, contient en fait quelques germes pour un profond désaccord ultérieur : le refus de Voltaire d'une réimpression des *Lettres philosophiques* (œuvre capitale qu'il continue de désavouer), l'inachèvement des *Éléments de Newton* (pourtant annoncés comme pièce maîtresse de l'édition et qui paraîtra concurremment chez Prault) et enfin, due à sa brusque décision de retour en France, l'interruption de ses corrections et changements dans l'édition collective, interruption qui a engendré jusqu'à aujourd'hui des énigmes philologiques¹⁸.

Les deux derniers séjours de Voltaire en Hollande, de juillet à novembre 1740, de juin à août 1743, sont inspirés et dominés par la relation du poète-philosophe avec Frédéric de Prusse¹⁹. Le premier a pour objet l'impression de l'*Anti-Machiavel* par le libraire Jan van Duren, une promesse d'édition arrachée à Frédéric qui se révèle assez vite un embarras²⁰. Le second a beaucoup à voir avec la propension de certains hommes de lettres à jouer un rôle politique, Voltaire ayant réussi à se faire attribuer une mission diplomatique secrète pour obtenir rien de moins que la neutralité des Provinces-Unies dans la guerre de Succession d'Autriche et l'alliance de la Prusse. Dans les deux cas, c'est à La Haye, un séjour complété par des déplacements à Berlin, que s'exerce son entregent de littérateur et de diplomate²¹.

Voilà pour le cadre général des sources du philosophe lors des voyages hollandais. À ces sources empiriques, il faut évidemment ajouter l'apport analytique des lectures, la stimulation des correspondances intellectuelles et ajouter l'irritation passionnée des échanges conflictuels (avec certains novellistes et surtout avec les libraires). La question est donc de comprendre comment ces expériences vécues et ces connaissances accumulées contribuent à construire ou bien à déconstruire le contre-modèle hollandais dans l'analyse anthropologique et politique voltairienne. Le point de départ nous est donné par la lettre du 7 octobre 1722 écrite depuis La Haye à Mme de Bernières, une relation de voyage épistolaire concise et annonciatrice de futurs

18 Par exemple, une scène entière ajoutée à *Brutus* ou l'inversion d'ordre et de titres du *Mondain* et de *La Défense du Mondain* : voir l'introduction de Nicholas Cronk au *Mémoire sur l'édition des œuvres de Monsieur de Voltaire, faite à Amsterdam chez Desbordes et Ledet, 1739*, OCV, t. 18b (2007), p. 413-429.

19 VST, t. I, p. 386-395 et 422-437.

20 Voir la relation détaillée de cette affaire dans l'introduction à l'édition procurée par W. Bohmer et H. Bergmann, OCV, t. 19 (1996), p. 3-29.

21 Sur ce séjour, voir également K. van Strien, *Voltaire in Holland*, op. cit., p. 213-230, 470-476 et 496-502.

développements. En vingt lignes donc, le scripteur donne sa vision idéalisée de la nation hollandaise. C'est tout d'abord l'impression physique du pays que peint un poète qui ne cache pas son plaisir d'y être : « Il n'y a rien de plus agréable que La Haye quand le soleil daigne s'y montrer. On ne voit ici que des prairies, des canaux, et des arbres verts ; c'est un paradis terrestre depuis La Haye à Amsterdam ». Cette promenade pastorale mène à la géographie économique : « j'ai vu avec respect cette ville qui est le magasin de l'univers. Il y avait plus de mille vaisseaux dans le port. De cinq cent mille hommes qui habitent Amsterdam, il n'y en a pas un d'oisif, pas un pauvre, pas un petit maître, pas un homme insolent ». Poursuivant la métaphore de la promenade, l'épistolier aborde, chemin faisant, la politique : « Nous rencontrâmes le pensionnaire [c'est-à-dire le magistrat chef de l'État] à pied, sans laquais au milieu de la populace. On ne voit là personne qui ait de cour à faire, on ne se met point en haie pour voir passer un prince, on ne connaît que le travail et la modestie ». Puis Voltaire aborde le thème de la tolérance et du relativisme religieux avec déjà l'amorce d'une mise en perspective du contraste avec la France : « Nous avons ici un opéra détestable mais en revanche, je vois des ministres calvinistes, des arminiens, des sociniens, des rabbins, des anabaptistes qui parlent tous à merveille et qui en vérité ont tous raison »²².

Il faut accorder une importance particulière à cette courte missive rédigée dix ans avant les *Lettres philosophiques*. Il s'agit, de fait, du premier texte rassemblant et liant entre elles les têtes de chapitres d'une philosophie politique voltairienne : égalité morale des différents états sociaux, contrat social cimenté par la création et la circulation des richesses, tolérance envers la subjectivité du spirituel. J. Vercauteren a, certes, raison de souligner que l'on retrouve une captation identique de l'identité néerlandaise chez plusieurs philosophes français qui ont connu le pays : Montesquieu²³, Boyer d'Argens²⁴, l'abbé Raynal²⁵,

²² Voltaire à Mme de Bernières (D128), déjà citée.

²³ Montesquieu a traversé rapidement les Provinces-Unies du 12 au 31 octobre 1729 (Utrecht, Amsterdam, La Haye) avant de s'embarquer pour l'Angleterre où il séjournera dix-huit mois ; on trouve dans ses notes de voyage manuscrites des observations, souvent critiques, sur la corruption des mœurs politiques : voir le « Voyage en Hollande », dans *Œuvres complètes de Montesquieu*, éd. par la société Montesquieu, Paris/Lyon, Garnier/ ENS Éditions, t. X (2012), p. 471-484 (f° 584-602). D'autres notes détachées figurent dans le *Spicilège (Œuvres complètes de Montesquieu)*, éd. cit., t. XIII [2002], p. 23, notations *passim* ; les chapitres 20, 21 et 22 de *L'Esprit des lois* contiennent également des références à la Hollande.

²⁴ *Lettres juives*, éd. J. Marx, Paris, H. Champion, 2013, lettres 19, 28, 37, 42, 56, 74, 93, 101, 103, 105, 110, 120, 132, 137 dans les t. I, II et III ; et *Mémoires et lettres sur différents sujets* [c. 1740], Paris, 1807, p. 411 et suiv., où l'on rencontre cet écho intertextuel de Voltaire : « un commerçant ici ne croit point que son état soit vil ; et comment le penserait-il, puisqu'il est tous les jours à même en sortant de son magasin, de remuer l'Europe entière » (lettre XIII, p. 413).

²⁵ *Histoire du Stathoudérat* (1747).

Diderot²⁶ par exemple. Ces analyses sont toutefois postérieures à 1722 et l'on peut supposer que la lettre de Voltaire restituée véritablement une prise de conscience d'un lien causal entre liberté, tolérance, simplicité des mœurs et prospérité économique. Si tel est le cas, on peut avancer l'hypothèse d'une vertu programmatique du voyage hollandais. L'énumération négative dans la description de la foule amstellodamoise, par exemple, préfigure quelques grands thèmes de la critique sociale voltairienne : l'oisiveté institutionnelle due aux interdits religieux comme à l'inégalité des fortunes, la pauvreté endémique liée à l'exode rural, la frivolité corrompant les classes aisées, le mépris des privilégiés de la naissance ou de la richesse pour les états marchands qui leur sont inférieurs, etc.

Dans les années suivantes, l'historien Voltaire affirmera que ces différentes composantes de l'identité hollandaise sont dépendantes des liens organiques qui les unissent : lien entre institutions simples et égalité citoyenne, lien entre stabilité politique et prospérité. L'intuition initiale sera évidemment vérifiée et approfondie par l'expérience anglaise. Mais c'est à un modèle hollandais spécifique, plus simple et plus cohérent que la problématique complexe du Royaume-Uni, que se référeront les très nombreux fragments mentionnant la Hollande. Toutefois, ce mythe du *modèle hollandais*, qui semble naître à cet instant, en 1722, dans quelle mesure résiste-t-il durant cinquante années ?

La première victime du principe de réalité est, dès le séjour de 1737, la poésie des lieux. À l'été indien de 1722 a succédé l'hiver du plat pays. Même s'il n'est guère rigoureux en cette année 1737²⁷, les brumes et les bruines entachent sans doute la métaphore du *paradis terrestre*. D'autant que Voltaire circule beaucoup, par les canaux comme il est d'usage à l'époque. K. van Strien a retracé, avec toute la précision possible, les allers et retours du philosophe entre Leyde, où il suit les cours de 's-Gravesande²⁸ et mène une vie sociale, et Amsterdam, où il pilote la révision de l'édition collective : pas moins de dix voyages d'au moins huit heures²⁹. Dans aucune des correspondances qui nous sont parvenues, il ne mentionne paysage ou architecture³⁰. D'autant de pérégrinations hivernales restera le souvenir du « pays égal et fangeux de la Batavie³¹ ».

26 *Voyage de Hollande* (1773).

27 K. van Strien, *Voltaire in Holland*, op. cit., p. 34.

28 « M. Sgravesende [sic] mon ami et mon maître » (Voltaire à Carl Gustaf Cederhelm, 19 février 1737 [D1287]).

29 K. van Strien, *Voltaire in Holland*, op. cit., p. 503-504.

30 De D1221 à D1283.

31 *La Princesse de Babylone*, chap. 9, éd. J. Hellegouarc'h, OCV, t. 66 (1999), p. 165.

On peut donc supposer une certaine lassitude du pays physique, ce « marais persécuté par l'océan », écrira-t-il un jour³². Mais en réalité, Voltaire transpose, là où il se trouve en février 1737, les préoccupations du moment : comprendre et résumer la pensée scientifique de Newton – ce qui, visiblement, ne lui est pas aisé, si l'on considère les vicissitudes par lesquelles passera le projet et les précautions qu'il prend dans sa correspondance³³ ; pallier les effets délétères des médisances de ses détracteurs (de J.-B. Rousseau, par exemple) ; assurer à d'Argental que l'amour des sciences n'éteint pas en lui la passion de la poésie³⁴ ; trouver une juste réponse à la fixation du prince royal sur sa personne ; prévenir enfin les échos indirects qu'il reçoit des craintes d'Émilie sur ses éventuelles imprudences éditoriales et, en conséquence, sur son attirance pour un exil durable – des craintes d'Émilie qui lui feront finalement écourter son séjour, au détriment de sa relation professionnelle avec la république du Nord. Car l'intuition de Mme du Châtelet n'est pas sans fondement. Dans le plaisir d'être en Hollande, qui transparait dans la correspondance de janvier-février 1737, si le charme pastoral a disparu, le tropisme de l'exil volontaire est bien présent : « Ne croyez pas d'ailleurs, qu'il n'y ait qu'en France que l'on puisse vivre », écrit Voltaire à Cideville, avant d'ajouter : « on trouve ailleurs, de la raison, des talents, etc. Bayle ne pouvait vivre que dans un pays libre »³⁵. Et tout juste de retour à Cirey, il confie à d'Argental : « si l'amitié [...] ne m'avait pas rappelé, j'aurais bien volontiers passé le reste de mes jours dans un pays, où du moins mes ennemis ne peuvent me nuire, et où le caprice, la superstition et l'autorité d'un ministre ne sont point à craindre³⁶ ».

Le mythe d'un ailleurs distancié des turpitudes attachées au succès et à l'indépendance d'esprit est l'une des modalités imaginaires de la résistance psychique que Voltaire fait migrer, au long de sa vie, de Londres à Amsterdam, de Lunéville à Berlin, de Genève à Clèves ou Saint-Petersbourg. On sait que les derniers mois à Londres ne furent pas sans âpreté, que l'accueil des calvinistes

32 « les habitants d'un marais persécutés par l'océan qui les menaçait de les noyer, et par l'Inquisition qui apportait des fagots pour les brûler, allèrent au bout du monde s'emparer des îles qui produisent des épiceries devenues aussi nécessaires aux riches que le pain l'est aux pauvres [...] les Hollandais vendent de tout à l'Europe et à l'Asie, et mettent le prix à tout » (*Questions sur l'Encyclopédie*, art. « Bled ou blé », Section seconde, éd. sous la dir. de Ch. Mervaud et N. Cronk, *OCV*, t. 39 [2008], p. 408).

33 « mon occupation sérieuse [est] d'étudier Neuton et de tâcher de réduire ce géant-là à la mesure des nains mes confrères [...] la grande affaire est que les traits soient ressemblants. J'ai entrepris une besogne bien difficile. Ma santé n'en est pas meilleure. Il arrivera peut-être que je la perdrai entièrement, et que mon ouvrage ne réussira point » (Voltaire à Thieriot, 4 février 1737 [D1279]).

34 « Je sacrifie à présent l'idée d'une tragédie, à la physique [...] mais je vous jure que j'y reviendrai » (Voltaire à d'Argental, 25 février 1737 [D1290]).

35 Voltaire à Cideville, 18 février 1737 (D1285).

36 Voltaire à d'Argental, 1^{er} mars 1737 (D1291).

genevois ne fut guère amène envers l'apôtre de la tolérance, que Clèves ou Pétersbourg restèrent dans les limbes de l'imaginaire et l'on sait ce qu'il advint de Berlin. La tentation d'Amsterdam ou de La Haye, en revanche, résistera aux accrocs et aux désillusions que la réalité oppose naturellement au mythe : « Il n'est pas impossible », écrit-il encore à soixante-treize ans à Capacelli, « que j'aie achever ma vie en Hollande [...] je pourrai alors lui [Cesarotti] proposer de venir penser et écrire en liberté³⁷ ». Quant à la beauté du pays, cependant, elle n'est pas totalement oubliée, dans l'*Essai sur les mœurs*, avec cette belle description d'Amsterdam qui symbolise pour l'historien la conjonction heureuse de la nature, des mœurs et de l'esprit d'une nation :

les étrangers ne se lassent point d'admirer ce mélange singulier, formé par les faites des maisons, les cimes des arbres, et les banderoles des vaisseaux, qui donnent à la fois, dans un même lieu, le spectacle de la mer, de la ville et de la campagne³⁸.

Il est pourtant une seconde confrontation au principe de réalité que le mythe hollandais va connaître au cours des cinq années suivant le séjour de 1737, qui voient l'homme de lettres accumuler les malentendus et les difficultés avec le peuple industriel du « magasin de l'univers », du moins avec ses imprimeurs-libraires. Car la république des Provinces-Unies est un État dont la survie et la prospérité dépendent du commerce dans toutes ses branches. Voltaire sera l'un des philosophes français qui entendent le mieux ce qu'on appelle alors la *science du commerce*, que nous appelons la pensée économique. Dans le principe, il ne variera pas sur le respect qu'il porte aux qualités d'ingéniosité économique du peuple batave, qu'il définit ainsi : « un exemple presque unique sur la terre de ce que peuvent l'amour de la liberté et le travail infatigable³⁹ ». En revanche, il n'admet pas que l'on considère le livre comme une marchandise, un débat qui reste d'actualité trois siècles plus tard. Aussi, dans les années 1737 à 1743, sa relation avec la communauté des libraires – les Ledet, van Duren, plus tard un Néaulme et même un Marc-Michel Rey⁴⁰ – est-elle une longue suite de confusions et de tracasseries des deux côtés.

37 Voltaire à Albergati Capacelli, 29 janvier 1767 (D13892).

38 *Essai sur les mœurs*, chap. 187, « De la Hollande au xvii^e siècle », éd. R. Pomeau, Paris, Bordas, coll. « Classiques Garnier », 1990, 2 vol., t. II, p. 729.

39 *Le Siècle de Louis XIV*, chap. 2, *OH*, p. 625.

40 Le malentendu avec M.-M. Rey naît en 1752 lorsque Voltaire, dans *Fragment d'une lettre écrite par M. de Voltaire à un membre de l'Académie de Berlin*, accuse le *Journal des savants* d'Amsterdam (dont Rey assure l'édition) de falsifier celui de Paris ; ce désaccord n'empêchera pas, deux ans plus tard, l'édition par M.-M. Rey du *Dictionnaire philosophique* et de l'*Évangile de la Raison* : voir J. Vercauysse, « Voltaire et Marc-Michel Rey », *SVEC*, n° 58 (1967), p. 1712-1727.

Nous assistons ici à la confrontation de deux visions de l'industrie du livre. Voltaire est avant tout un homme de lettres et un penseur libre pour lequel la publication n'est qu'un moyen tactique de la réussite littéraire et du combat philosophique. Ce moyen justifie tous les aménagements contingents dictés par des circonstances changeant au gré des menaces de la censure, du soutien des protecteurs et des cabales des nouvellistes. Aux Provinces-Unies, la librairie est une activité commerciale qui s'auto-règle selon des traditions non-écrites. Le régime du privilège est l'exception, la règle étant l'annonce publique de l'intention de publier, en principe avec l'accord de l'auteur. Chez les artisans pré-industriels que sont Ledet, van Duren, ou Rey, l'imagination tactique d'un Voltaire apparaît vite génératrice d'un désordre du processus stratégique de l'entrepreneur, désordre dans lequel s'engouffrent non seulement les gazetiers avides de polémiques mais aussi les concurrents habiles. Il s'agit aussi d'une loi du commerce libéral et Voltaire constatera avec humour l'hiatus culturel à propos des menaces d'Arkstée et Merkus lors de l'édition Walther à Dresde du *Siècle de Louis XIV*: « en France », écrit-il dans les *Mensonges imprimés*, « ces honnêtes gens seraient envoyés aux galères. Mais ce serait trop gêner le commerce qu'il faut toujours favoriser⁴¹ ».

Les démêlés du philosophe avec les libraires hollandais au tournant de 1740 ne sont, en conséquence, pas avarés d'épisodes tragi-comiques, par exemple : l'histoire plus que laborieuse de l'édition Ledet des *Œuvres complètes*, celle de l'édition subreptice par le même des *Éléments de Newton* hâtivement complétés par un rédacteur anonyme⁴², l'histoire mouvementée du manuscrit de l'*Anti-Machiavel* de Frédéric raturé par Voltaire pour le rendre incompréhensible, acte machiavélique s'il en est, quoique maladroit puisque l'encre fournie par le rusé Ledet était sympathique (car à machiavélique, machiavélique et demi...). Quand, avec le temps, il s'insurgera moins contre la duplicité des éditeurs d'Amsterdam, il traitera encore avec ironie, ainsi dans *La Princesse de Babylone*, ceux qui, au pays des « facteurs de l'univers », « vendent l'esprit des autres nations comme ils le font de leurs denrées »⁴³. Cela étant, l'éventuelle roublardise marchande des libraires, qu'il ne faut pas nier, est bien égalée par l'amateurisme politique du littéraire, dans l'affaire de l'*Anti-Machiavel* en particulier. Voltaire, tout entier à l'idéalisation d'un futur souverain poète et philosophe, s'est voulu éditeur, longtemps contre le gré de l'auteur, sans du tout

41 *Des mensonges imprimés*, éd. M. Waddicor, OCV, t. 31B (1994), p. 378.

42 Précipitant son départ de Hollande avant d'avoir achevé la rédaction de l'ouvrage, Voltaire avait requis, sans grand succès, l'aide du chevalier de Jaucourt : « J'ai [...] l'espérance que vous voudrez bien avoir quelque bonté pour cet enfant assez déguenillé que j'ai laissé chez Ledet. Le père vous en aura obligation toute sa vie » (Voltaire à Jaucourt, 1^{er} mars 1737 [D1292]).

43 *La Princesse de Babylone*, chap. 7, éd. cit., p. 151.

prévoir que la mort imminente du père, roi de Prusse, libérerait aussitôt de ses idéaux contestataires et généreux de jeunesse le *Kronprinz*, devenu chef de la première armée d'Europe centrale⁴⁴.

On observe plus de constance chez Voltaire en ce qui concerne les autres observations de la lettre à Mme de Bernières : les institutions politiques et l'esprit de tolérance dans les Provinces-Unies. Ici, les observations du voyageur sont confortées et préservées par le voyage immobile de l'érudit dans sa bibliothèque. Il y a, en vérité, deux facteurs qui expliquent chez celui-ci l'attrait du modèle hollandais : d'une part, l'admiration de l'historien pour la persévérance d'un peuple qui a gagné son pays sur la mer, tout comme la sympathie du philosophe politique pour la lutte du petit contre le fort dans la guerre civile des Pays-Bas au XVII^e siècle ; et d'autre part, l'exemplarité, à ses yeux, des mœurs politiques des Provinces-Unies au regard de la situation française du temps.

Sur le premier point, l'*Essai sur les mœurs* est sans ambiguïté. Le chapitre 164, qui est consacré à la « fondation de la république des Provinces-Unies », propose une relation de la guerre asymétrique menée par les provinces hollandaises et flamandes contre les troupes espagnoles du duc d'Albe, où le scripteur ne cache pas ses préférences. Elle s'ouvre sur un étonnement : « La fondation de cet État [...] s'est [faite] sans dessein et contre toute vraisemblance ». Et elle se poursuit par l'affirmation de la force du principe moral dans l'histoire politique des peuples : le « despotisme sanguinaire » de Philippe II « fut la cause de leur grandeur »⁴⁵. Certaines mises en perspective relèvent plus de la sympathie que de l'objectivité historiographique : « Les mœurs, la simplicité, l'égalité étaient les mêmes dans Amsterdam qu'à Sparte, et la sobriété plus grande⁴⁶ ». Ce parti pris témoigne d'une rencontre intellectuelle, celle d'un philosophe historien et du droit à l'auto-détermination des peuples, dont le siècle suivant fera le fondement moral des soulèvements nationaux. Et, angle de vue plutôt nouveau chez les historiens de l'époque, Voltaire constate, un brin amusé, la réussite économique paradoxale découlant de cette liberté acquise au prix du sang : « La pêche du hareng et l'art de le saler ne paraissent pas un objet bien important dans l'histoire du monde : c'est cependant ce qui a fait d'un pays méprisé et stérile une puissance respectable⁴⁷ ».

44 La désillusion de Voltaire est à la mesure de son aveuglement : « le prince jette son manteau de philosophe et prend l'épée dès qu'il voit une province à sa bienséance ». Une amertume qu'il met en octosyllabes : « J'ai vu s'enfuir leurs bons desseins / Aux premiers sons de la trompette. / Ils ne sont plus rien que des rois » (Voltaire à Cideville, 13 mars 1741 [D2444]).

45 *Essai sur les mœurs*, éd. cit., t. II, p. 439. Pour une analyse des révolutions politiques qui agitèrent les Provinces-Unies et de la relation entre liberté, commerce et puissance dans les œuvres historiques, voir Myrtille Méricam-Bourdet, *Voltaire et l'écriture de l'histoire : un enjeu politique*, SVEC, n° 2012:02, chap. 6 et 9.

46 *Essai sur les mœurs*, éd. cit., t. II, p. 449.

47 *Ibid.*, p. 442.

Le chapitre 187 de l'*Essai*, qui décrit la situation de « la Hollande au xvii^e siècle », insiste à nouveau sur le lien entre liberté et richesse :

La Hollande mérite d'autant plus d'attention que c'est un État d'une espèce toute nouvelle, devenu puissant sans posséder presque de terrain, riche en n'ayant pas de son fonds de quoi nourrir la vingtième partie de ses habitants, et considérable en Europe par ses travaux au bout de l'Asie⁴⁸.

Les Hollandais avaient prévenu les Français dans l'Allemagne comme dans l'Inde, leur frugalité et leur industrie leur donnaient partout l'avantage⁴⁹.

L'admiration de l'auteur pour la puissance commerciale des Bataves ne variera pas au cours des rééditions de l'*Essai sur les mœurs*, et s'exprimera, par exemple dans *La Philosophie de l'histoire*, pour « les Hollandais, forcés de s'enrichir par leur industrie⁵⁰ ». Cette admiration est aussi perceptible aux chapitres 10 et 11 du *Siècle de Louis XIV*, dans la relation des conséquences économiques de la guerre d'agression du roi de France aux Provinces-Unies en 1672. La condamnation qu'il en fait est sans ambages :

Amsterdam, l'entrepôt et le magasin de l'Europe, où deux cent mille hommes cultivent le commerce et les arts, serait devenue bientôt un vaste marais [...] ne laissant à Louis XIV que la gloire déplorable d'avoir détruit le plus singulier et le plus beau monument de l'industrie humaine⁵¹.

Pour l'historien et le moraliste politique Voltaire, le sens philosophique du voyage en Hollande se complète donc ainsi : le progrès de l'esprit humain se lit autant dans les institutions politiques que les peuples se donnent que dans les infrastructures économiques que leur labeur industriel édifie.

Enfin, une même référence normative à l'esprit de tolérance du peuple hollandais perdure dans la correspondance et dans l'œuvre de Voltaire. Le mythe est ici cependant nuancé par l'expérience personnelle du philosophe-voyageur, par exemple par le refus de Herman Boerhaave, professeur de médecine aussi célèbre en Europe que le sera un peu plus tard son élève Tronchin, de recevoir Voltaire en consultation au motif de son irrégion. Si l'anecdote est véritable, ce qui n'est pas avéré, Voltaire passera l'affront sous silence, mentionnant toujours dans la correspondance le savant avec respect : il insiste pour acquérir

48 *Ibid.*, chap. 187, p. 727.

49 *Remarques sur l'Essai sur les mœurs*, M, t. 24, p. 577.

50 « Les Phéniciens furent dans l'Antiquité ce qu'étaient les Vénitiens au quinzième siècle, et ce que sont devenus les Hollandais, forcés de s'enrichir par leur industrie » (*La Philosophie de l'histoire*, éd. J. H. Brumfitt, OCV, t. 59 [1969], p. 133).

51 *Le Siècle de Louis XIV*, chap. 10, OH, p. 718.

ses ouvrages⁵² ; il cite ses idées⁵³ ; à François Tronchin, il rappelle ce que son parent Théodore doit à Boerhaave⁵⁴.

Plus directe, au regard de l'esprit de tolérance, est sa mise en cause, dans l'*Essai sur les mœurs*, de l'exécution d'Olden Barneveldt en 1619. Il la présente comme résultant moins des tensions de pouvoir de celui-ci avec le stadhouder Maurice d'Orange que des querelles sectaires entre gomaristes et arminiens, qu'il compare aux querelles, « sur des questions obscures et frivoles », « des thomistes et des scottistes, des jansénistes et des molinistes »⁵⁵. Même réserve pour le peu glorieux lynchage de Jan de Witt en 1672⁵⁶. Ainsi le pays de la tolérance n'est-il pas exempt de crises d'intolérance. Pourtant Voltaire n'exclura pas la Hollande de la liste des pays dépositaires du mythe de la tolérance civile et religieuse, alors qu'il deviendra, à l'expérience, plus réservé envers la Suisse : la liste des pays libres en 1752 (« chaque homme est libre aujourd'hui en Suède, en Angleterre, en Hollande, à Genève, à Hambourg⁵⁷ ») est à comparer avec celle de 1777, où la parvulissime a disparu des États modèles (« Qu'on regarde la Prusse, l'Angleterre, la Hollande, Venise ; et que les nations intolérantes rougissent⁵⁸ »). Il a même la malice, dans le *Sermon prêché à Bâle*, de citer en exemple la Hollande à ses voisins suisses pour les inciter à mieux accueillir les étrangers⁵⁹.

En conclusion, c'est dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, au caractère quasi testamentaire pour le Patriarche, que la fréquence des références fragmentaires à la Hollande donne une image finale du mythe. La référence à l'esprit de la nation y reste vivace et laisse percer, même si elle est parfois un peu condescendante, une sincère admiration. Ainsi dans les articles « Bled ou blé », « Économie », « Liberté de pensée », « Égalité », « Histoire » se retrouvent presque intactes les composantes du modèle référentiel : courage patriotique, bon sens pragmatique, dureté au travail, attachement à la liberté de penser quand elle ne confine pas à l'athéisme.

52 Auprès de Moussinot (D1318, D1324, D1337, D1349, D1674) ou de Thieriot (D1679).

53 À Maupertuis : « Veut-on se faire une idée très juste de sa philosophie [Descartes], qu'on lise ce qu'en a dit le célèbre Boerhaave » (D1622). À Lefranc de Pompignan : « La France est jusqu'à présent le seul pays où les théories de Neuton en physique et de Boerhave [*sic*] en médecine soient combattues » (D1643). Voir encore D1879 (au prince royal Frédéric), D2034 (à Boyer d'Argens), au cardinal Querini (D3253). À un destinataire inconnu, il affirme : « si j'ai le temps j'en donnerai une troisième [édition de la *Philosophie de Newton*] dans laquelle je mettrai un petit abrégé des belles idées de Boerhave [*sic*] » (D1683).

54 D6112, D6118, D6123.

55 *Essai sur les mœurs*, chap. 187, éd. cit., t. II, p. 729.

56 *Ibid.*, p. 731.

57 *Pensées sur l'administration publique*, éd. A. Gunny et D. Williams, OCV, t. 32A (2006), p. 321.

58 *Prix de la justice et de l'humanité*, éd. R. Grandroute, OCV, t. 80B (2009), p. 143.

59 *Sermon prêché à Bâle*, éd. J. Renwick, OCV, t. 67 (2007), p. 41.

Voltaire, qui ne voyage plus en 1772, utilise encore ce qu'il a vu et ce qu'il a lu de la Hollande pour définir en creux et déprécier la paresse des nations frivoles ou l'inanité d'une censure de l'esprit. Mais le Patriarche n'est pas loin de se demander, comme dans l'article « Intérêt », si la tolérance religieuse des Hollandais ne cache pas la conversion de ce peuple à la religion de Plutus. Et la griffe de l'ironiste déchire parfois le voile de la bien-pensance calviniste lorsqu'il s'interroge benoîtement, dans l'article « Japon », sur le pragmatisme batave :

Les Hollandais pour prix de leur service [la dénonciation d'un soi-disant complot chrétien pour s'emparer du Japon] obtinrent seuls [...] la liberté de commercer au Japon, à condition qu'ils n'y feraient jamais aucun acte de christianisme ; et depuis ce temps ils ont été fidèles à leur promesse⁶⁰.

104 L'ambiguïté volontaire du syntagme « acte de christianisme » (action de prosélytisme ou action de charité chrétienne?) est un bel exemple d'amphibologie voltairienne. Voilà une manière finement oblique de dire que, pour les vertueux Hollandais également, charité bien ordonnée commence par soi-même.

60 *Questions sur l'Encyclopédie, OCV*, t. 42A (2011), p. 301-302.